

No de résolution
ou annotation

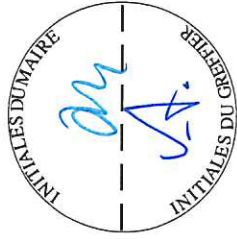
Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE
L'HÔTEL DE VILLE, LE 7 novembre 2018, À 20 H.

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général

ORDRE DU JOUR

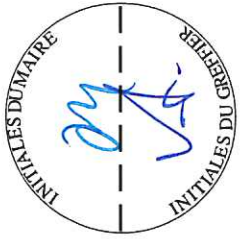
- 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4 **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4.1 Séance ordinaire du 3 octobre 2018
- 5 **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 5.1 Nomination – Maire suppléant
- 5.2 Autorisation de signature – Promesse de vente – Lots
6 228 648 à 6 228 655
- 5.3 Félicitations – Jean-François Roberge – Ministre de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 5.4 Lettre d'entente – Création d'un poste et autorisation de
signature – Préposé à l'entretien
- 5.5 Lettre d'entente – Création de postes et autorisation de
signature – Chefs d'équipe
- 5.6 Lettre d'entente – Modification de l'horaire des employés
des travaux publics (cols bleus)
- 5.7 Approbation et autorisation de signature – Contrat
d'utilisation – Autonomik
- 5.8 Dépôt – Extrait de registre des déclarations des
membres du conseil municipal de Carignan et
déclarations d'intérêts pécuniaires
- 6 **FINANCES**
- 6.1 Déboursés du mois d'octobre 2018
- 6.2 Dépôt - Liste des engagements - Octobre 2018
- 6.3 Transferts budgétaires
- 6.4 Concordance – Emprunt par billet – Novembre 2018
- 6.5 Emprunt par appel d'offres publiques – Novembre 2018



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

- 6.6** Dépôt – Rapport comparatif 2018
- 6.7** Autorisation de signature – Entente pour service de terminaux point de vente
- 7 TRAVAUX PUBLICS**
- 7.1** Acceptation finale – Travaux de voirie et de drainage de surface – Nouvelle géométrie de raccordement rue Henriette intersection chemin Bellerive.
- 7.2** Acceptation finale – Travaux de voirie et de drainage de surface – Nouvelle géométrie de raccordement Grande Allée intersection chemins Bellerive et Salaberry
- 7.3** Acceptation finale – Travaux de scarification mineure, mise en forme et rechargement granulaire du rang St-Joseph
- 7.4** Renouvellement de contrat – Centre de tri Mélinax inc.
- 7.5** Prolongement d'embauche – Employé surnuméraire – Travaux publics
- 7.6** Octroi de contrat – Surveillance et prévision des crus – Saison 2018-2019
- 8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 8.1** Demande de dérogation mineure 2018-041 – Lot 2 597 466 – 2926, chemin Bellerive
- 8.2** Demande PIIA 2018-037 – Lot 2 343 386 – 3454, chemin Sainte-Thérèse
- 8.3** Demande PIIA 2018-038 – Lot 4 930 272 – 3039-3041, chemin Sainte-Thérèse
- 8.4** Demande PIIA 2018-040 – Lot 6 012 712 - 3375, chemin Sainte-Thérèse
- 8.5** Octroi de contrat – Conception d'un bilan commercial
- 8.6** Embauche – Inspecteur niveau II – Statut temporaire
- 8.7** Embauche – Adjointe à la direction du Service de l'urbanisme
- 9 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 10.1** Modification – Politique de remboursement
- 10.2** Demande de subvention – Association de Soccer Carignanoise
- 10.3** Demande d'aide financière – La Corne d'abondance
- 10.4** Demande d'aide financière – Ensemble Vocal Via Voce de Chambly
- 10.5** Demande de subvention – Légion Royale Canadienne – Jour du Souvenir – Couronne commémorative
- 10.6** Demande de subvention – Association de ringuette Les Intrépides



No de résolution
ou annotation

Mairie de Chamblay

- 10.7** Demande d'aide financière – Comédie musicale – École secondaire de Chamblay
- 10.8** Demande d'aide financière et permis de sollicitation pour du porte-à-porte – Aux Sources du Bassin de Chamblay– Guignolée 2018
- 10.9** Demande d'aide financière – Paniers de Noël – Chevaliers de Colomb, Conseil 1648 Révérend Léo Foster
- 10.10** Demande de subvention – Assisto.ca, répertoire de ressources
- 10.11** Demande d'aide financière - #EntrepreneurEs
- 10.12** Demande d'aide financière – Étude de faisabilité d'un projet d'agrandissement – Aux Sources du Bassin de Chamblay
- 10.13** Modification du programme de subvention des couches lavables
- 10.14** Embauche – Surveillante étudiante pour l'année 2018-2019
- 11 RÉGLEMENTATION**
 - 11.1** Adoption – Règlement no 506-A
 - 11.2** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 310-24
 - 11.3** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 498-A
 - 11.4** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 504-A
 - 11.5** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 507-A
 - 11.6** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 508-A
 - 11.7** Avis de motion et présentation de règlement – Projet de règlement no 509-A

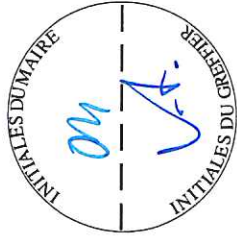
12 INFORMATIONS

13 DIVERS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h 02.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-11-344

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

18-11-345

4.1 Séance ordinaire du 3 octobre 2018

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2018.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

18-10-346

5.1 Nomination - Maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal doit désigner un conseiller à titre de maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE désigner le conseiller Daniel St-Jean à titre de maire suppléant pour la période du 16 novembre 2018 au 15 novembre 2019.

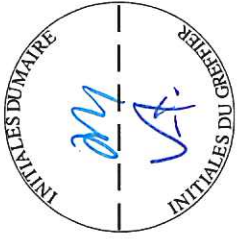
18-11-347

Autorisation de signature - Promesse de vente - Lots 6 228 648 à 6 228 655

CONSIDÉRANT l'intention du Conseil de procéder à l'acquisition des lots 6 228 648 et 6 228 655, appartenant à monsieur Yves Duclos, il s'avère nécessaire d'effectuer une promesse de vente au montant de 2 950 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la promesse de vente des lots 6 228 648 à 6 228 655 au montant de 2 950 000 \$ taxes en sus, conditionnellement à l'ajout des clauses suivantes :

"Article 5.4: Étude de sol

Nonobstant toutes autres dispositions à l'effet contraire, l'ACHETEUR s'engage à entreprendre les démarches nécessaires afin de connaître la situation de la qualité des sols, et ce dans un délai de cent vingt (120) jours après l'acceptation de la présente promesse de vente par l'ACHETEUR. Au cas d'une dénonciation de l'ACHETEUR au VENDEUR de vices ou irrégularités concernant la qualité des sols, la procédure de dénonciation d'une irrégularité prévue à l'article 3.2 des présentes s'applique en y faisant les adaptations nécessaires.

Article 5.5: Accès à l'eau

Nonobstant toutes autres dispositions à l'effet contraire, l'ACHETEUR s'engage à vérifier auprès des autorités compétentes que la propriété dont il entend se porter acquéreur pourra accueillir ou aménager une rampe de mise à l'eau, un quai, et de façon générale, un accès à l'eau sur l'ensemble du front linéaire de la propriété, et ce dans un délai de cent vingt (120) jours après l'acceptation de la présente promesse de vente par l'ACHETEUR. Au cas d'une dénonciation de l'ACHETEUR au VENDEUR que, de son avis, la propriété ne permet pas d'accueillir ou d'aménager une rampe de mise à l'eau, un quai, et de façon générale, un accès à l'eau sur l'ensemble du front linéaire de la propriété, la procédure de dénonciation d'une irrégularité prévue à l'article 3.2 des présentes s'applique en y faisant les adaptations nécessaires."

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) sous réserve de la mise en vigueur d'un règlement d'emprunt.

18-11-348

5.3 Félicitations - Jean-François Roberge - Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

CONSIDÉRANT les résultats des élections provinciales du 1er octobre 2018;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT l'élection du nouveau premier ministre désigné, monsieur François Legault, de la Coalition avenir Québec;

CONSIDÉRANT la nomination du nouveau Conseil des ministres le 18 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la réélection de monsieur Jean-François Roberge comme député de la circonscription de Chambly et sa nomination comme ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil adresse des félicitations à monsieur Jean-François Roberge pour sa réélection à titre de député de la circonscription de Chambly et pour sa nomination à titre de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

18-11-349

5.4 Lettre d'entente - Création d'un poste et autorisation de signature - Préposé à l'entretien

CONSIDÉRANT la lettre d'entente 2018-04 annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la création du poste préposé à l'entretien;

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire, le directeur général et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la lettre la lettre d'entente 2018-04 avec le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 3508;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

18-11-350

5.5 Lettre d'entente - Création de postes et autorisation de signature - Chefs d'équipe

CONSIDÉRANT le lettre d'entente 2018-05 annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la création de postes de chef d'équipe parcs et bâtiments et chef d'équipe voirie et réseaux;

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire, le directeur général et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente 2018-05 avec le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 3508;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

18-11-351

5.6 Lettre d'entente - Modification de l'horaire des employés des travaux publics (cols bleus)

CONSIDÉRANT la lettre d'entente 2018-06 annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

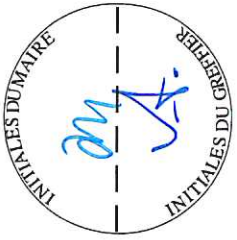
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la modification de l'horaire des employés des travaux publics (cols bleus);

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire suppléant, le directeur général et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente 2018-06 avec le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 3508;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

18-11-352

5.7 Approbation et autorisation de signature - Contrat d'utilisation - Autonomik

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'offrir un service d'autopartage sur le territoire de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le contrat d'utilisation à intervenir entre Autonomik - Organisme de véhicules libre-service et la Ville de Carignan ;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat d'utilisation.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-470-00-419.

18-11-353

5.8 Dépôt – Extrait de registre des déclarations des membres du conseil municipal de Carignan et déclarations d'intérêts pécuniaires

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le greffier de l'extrait de registre des déclarations de chacun des membres du conseil municipal de Carignan ainsi que des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2018.

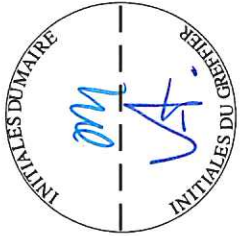
6 FINANCES

18-11-354

6.1 Déboursés du mois d'octobre 2018

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'octobre 2018 pour un montant de 224 346,59 \$;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Carignan

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'octobre 2018, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 2 861 624,31 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

18-11-355

6.2 Dépôt - Liste des engagements - Octobre 2018

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 17 septembre 2018 au 22 octobre 2018.

18-11-356

6.3 Transferts budgétaires

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

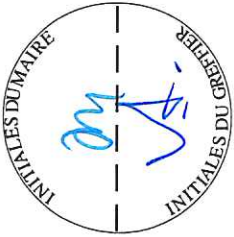
a) Afin de couvrir les frais de décorations hivernale (parc) 2018

Montant	Description du poste	Numéro de poste
20 000 \$	Asphalte-nids de poule	02-320-00-626

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
20 000 \$	Entretien parc et espaces verts	02-701-50-519

b) Afin de couvrir la dépense anticipée pour les frais d'analyse de la vulnérabilité des prises d'eau potable



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Montant	Description du poste	Numéro de poste
7 000 \$	Entretien réseau eau potable	02-413-00-529
7 000 \$	Produits chimiques eau potable	02-412-00-635

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
14 000\$	Service scientifique et génie eau potable	02-412-00-411

c) Afin de couvrir les remboursements loisirs 2018

Montant	Description du poste	Numéro de poste
21 000 \$	Revenus d'Intérêts	01-233-30-100

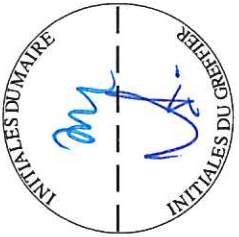
Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
21 000 \$	Remboursement citoyens	02-701-90-447

18-11-357

6.4 Concordance - Emprunt par billets - Novembre 2018

CONSIDÉRANT que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Carignan souhaite emprunter par billets pour un montant total de 782 000 \$ qui sera réalisé le 14 novembre 2018, réparti comme suit :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de
315	128 156 \$
323	32 500 \$
330	37 700 \$
340	9 944 \$
341	42 600 \$
328	16 100 \$
489-E	515 000 \$

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), aux fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts n^{os} 328 et 489-E, la Ville de Carignan souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

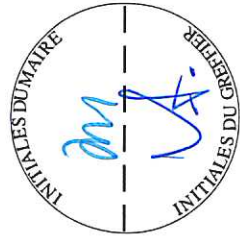
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 14 novembre 2018;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 14 novembre et le 14 mai de chaque année;
- les billets seront signés par le maire et le trésorier;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit

2019	65 700 \$	
2020	68 300 \$	



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

2021	70 600 \$	
2022	73 200 \$	
2023	76 100 \$	(à payer en 2023)
2023	428 100 \$	(à renouveler)
2019	65 700 \$	
2020	68 300 \$	
2021	70 600 \$	
2022	73 200 \$	
2023	76 100 \$	(à payer en 2023)
2023	428 100 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et les suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts n^{os} 328 et 489-E soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 14 novembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

18-11-358

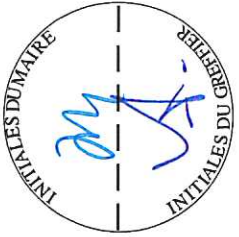
6.5 Emprunt par appel d'offres public - Novembre 2018

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 novembre 2018, au montant de 782 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu 3 soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1- Banque Royale du Canada

Remboursement	Taux d'intérêt	Année
65 700 \$	3,66 %	2019
68 300 \$	3,66 %	2020



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

70 600 \$	3,66 %	2021
73 200 \$	3,66 %	2022
504 200 \$	3,66 %	2023
Prix : 100,000 Coût réel : 3,66 %		

2- Caisse Populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly

Remboursement	Taux d'intérêt	Année
65 700 \$	3,68 %	2019
68 300 \$	3,68 %	2020
70 600 \$	3,68 %	2021
73 200 \$	3,68 %	2022
504 200 \$	3,68 %	2023
Prix : 100,000 Coût réel : 3,68 %		

3- Financière Banque Nationale Inc.

Remboursement	Taux d'intérêt	Année
65 700 \$	2,65 %	2019
68 300 \$	2,90 %	2020
70 600 \$	3,05 %	2021
73 200 \$	3,20 %	2022
504 200 \$	3,30 %	2023
Prix : 98,16900 Coût réel : 3,72859 %		

CONSIDÉRANT que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la Banque Royale du Canada est la plus avantageuse;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau , appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt du 14 novembre 2018 au montant de 782 000 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunts n^{os} 315, 323, 328, 330, 340, 341 et 489. Ces billets sont émis au prix de 100,000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

Remboursement	Taux intérêt	Date de versement
65 700 \$	%	14 novembre 2019



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

68 300 \$	%	14 novembre 2020
70 600 \$	%	14 novembre 2021
73 200 \$	%	14 novembre 2022
504 200 \$	%	14 novembre 2023

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré autorisé à celui-ci.

18-11-359

6.6 Dépôt - Rapport comparatif 2018

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier du rapport comparatif pour l'année 2018.

18-11-360

6.7 Autorisation de signature - Entente pour service de terminaux point de vente

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le trésorier à signer pour et au nom de la Ville, l'entente d'un an avec Global Payment - secteur publics pour offrir les services de perception par terminaux point de vente (TPV-INTERAC);

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-922-00-895.

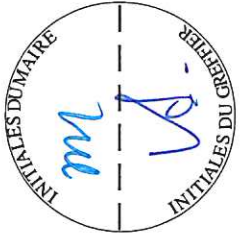
7 TRAVAUX PUBLICS

18-11-361

7.1 Acceptation finale - Travaux de voirie et de drainage de surface - Nouvelle géométrie de raccordement rue Henriette intersection chemin Belleive

CONSIDÉRANT la résolution 16-10-434 octroyant le contrat de travaux de voirie, de drainage de surface et d'aménagement d'une nouvelle géométrie de raccordement de la rue Henriette à l'intersection du chemin Belleive à l'entreprise Excavation Jonda inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

travaux publics et des services technique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 7 839,30 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de voirie, de drainage de surface et d'aménagement d'une nouvelle géométrie de raccordement de la rue Henriette à l'intersection du chemin Bellerive à l'entreprise Excavation Jonda inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-368.

18-11-362

7.2 Acceptation finale - Travaux de voirie et de drainage de surface – Nouvelle géométrie de raccordement Grande Allée intersection chemins Bellerive et Salaberry

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-475 octroyant le contrat de travaux de voirie et de drainage de surface - nouvelle géométrie de raccordement de Grande-Allée intersection chemins Bellerive et Salaberry à l'entreprise Construction Techroc inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

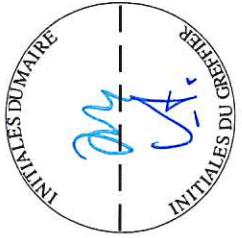
Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 321,69 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de voirie et de drainage de surface, nouvelle géométrie de raccordement de Grande-Allée intersection chemins Bellerive et Salaberry à l'entreprise Construction Techroc inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-369.

18-11-363

7.3 Acceptation finale - Travaux de scarification mineure,



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

mise en forme et rechargement granulaire du rang St-Joseph

CONSIDÉRANT la résolution 17-10-339 octroyant le contrat de travaux de scarification mineure, de mise en forme et de rechargement granulaire du rang St-Joseph à l'entreprise Construction Techroc inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 778,54 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de scarification mineure, de mise en forme et de rechargement granulaire du rang St-Joseph, à l'entreprise Construction Techroc Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-372.

18-11-364

7.4 Renouvellement de contrat - Centre de tri Mélimax inc.

CONSIDÉRANT que la Ville désire reconduire l'entente 2019 avec le Groupe Mélimax;

CONSIDÉRANT l'absence d'écocentre à l'échelle régionale pour desservir la population de Carignan;

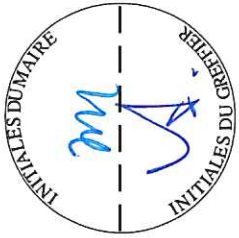
CONSIDÉRANT que le Groupe Mélimax est le seul soumissionnaire apte à offrir un site de matériaux secs pour desservir la population de Carignan pour 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de division - travaux publics et membres du Comité sur la gestion des matières résiduelles auprès de la MRC;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OFFRIR un programme de subvention aux citoyens désirant se départir de leurs matériaux secs au Centre de tri



No de résolution
ou annotation

Ville de Varignan

Mélimax inc.;

D'OCTROYER le contrat de récupération de matériaux secs pour l'année 2019, à Centre de tri Mélimax inc. pour un montant maximal de 70 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-452-11-446.

18-11-365

7.5 Prolongement d'embauche – Employé **surnuméraire**
- **Travaux publics**

COSIDÉRANT la résolution 18-09-303 confirmant l'embauche de monsieur Simon Hainault à titre de journalier surnuméraire au service des travaux publics pour une période de 14 semaines;

CONSIDÉRANT les recommandations de Martin Poirier, chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefevre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE prolonger la période d'embauche de monsieur Simon Hainault à titre de journalier surnuméraire pour quatre (4) semaines supplémentaires, soit du 4 novembre au 1er décembre 2018;

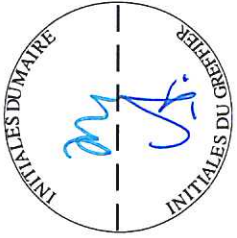
QUE la résolution 18-09-303 soit et est modifiée en conséquence;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-181 sous réserve d'un transfert provenant du 02-320-00-531.

18-11-366

7.6 Octroi de contrat - Surveillance et prévision des crues - Saison 2018-2019



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT que la Ville a besoin de services spécialisés pour la surveillance et prévision des crues des rivières l'Acadie et Richelieu afin de planifier ses interventions d'urgence ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels d'Hydro Météo;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de surveillance et prévision des crues pour la saison 2018-2019 à la firme Hydro Météo pour la somme de 20 360.06 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-223-00-410.

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

18-11-367

8.1 Demande de dérogation mineure 2018-041 – Lot 2 597 466 – 2926, chemin Bellerive

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la présence d'une entrée individuelle pour le logement intergénérationnel qui donne directement sur l'extérieur du mur avant du bâtiment, alors que la réglementation en vigueur l'interdit;

EN CONSÉQUENCE :

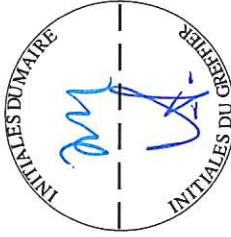
Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la présence d'une entrée individuelle pour le logement intergénérationnel qui donne directement sur l'extérieur du mur avant du bâtiment, pour la propriété sise au 2926, chemin Bellerive, soit le lot 2 597 466.

18-11-368

8.2 Demande PIIA 2018-037 - Lot 2 343 386 – 3454, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée dans la zone HI-577, secteur Sainte-Thérèse;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une résidence unifamiliale isolée, tel qu'illustré au plan de Vanessa Dominguez, daté du 1^{er} octobre 2018 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 2 septembre 2018, dossier 15739, minutes 3411, pour la propriété sise au 3454, chemin Sainte-Thérèse, soit le lot 2 343 386.

18-11- 369

8.3 Demande PIIA 2018-038 - Lot 4 930 272 – 3039-3041, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction d'une résidence de type intergénérationnelle dans la zone H-575, secteur Sainte-Thérèse.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction de la résidence intergénérationnelle, tel qu'illustré au plan de David Rioux, daté de novembre 2014 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 5 septembre 2015, dossier 19344, minutes 341331, pour la propriété sise au 3039-3041, chemin Sainte-Thérèse, soit le lot 4 930 272.

18-11- 370

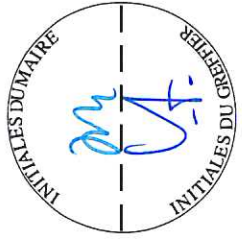
8.4 Demande PIIA 2018-040 - Lot 6 012 712 - 3075, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant un projet de construction d'une maison unifamiliale isolée dans la zone H-575, secteur du chemin Sainte-Thérèse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une maison unifamiliale isolée, tel qu'illustré au plan de B. Bruneau, daté du 5 octobre 2018 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 17 septembre 2018, dossier 27614, minutes 38791, pour la



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

propriété sise au 3075, chemin Sainte-Thérèse, soit le 6 012 714.

18-11-371

8.5 Octroi de contrat - Conception d'un bilan commercial

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme (PPU), un bilan commercial peut être un outil d'appoint afin de bien distribuer l'offre commerciale sur l'ensemble du territoire de la Ville, surtout dans le secteur Centre;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Demarcom;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat pour la conception du bilan commercial à la firme Demarcom au montant de 14 297,14 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-411 sous réserve d'un transfert provenant du 01-233-30-100.

18-11-372

8.6 Embauche - Inspecteur niveau II - Statut temporaire

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-63 concernant le remplacement d'un congé de maternité et la résolution 18-09-305 concernant l'embauche d'un inspecteur municipal niveau II au Service de l'urbanisme et du développement durable;

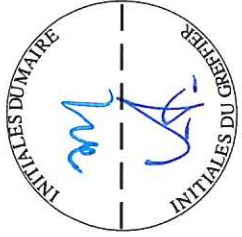
CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Julien Bédard-Gauthier à titre d'inspecteur municipal niveau II - statut temporaire en remplacement d'un congé de maternité, pour la période du 29 octobre 2018 au 2 mars 2019;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-181.

18-11- 373

8.7 Embauche - Adjointe à la direction du Service de l'urbanisme

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de l'urbanisme et la direction générale adjointe;

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Andréanne Baribeau, à titre d'adjointe à la direction du Service de l'urbanisme et du développement durable;

DE nommer madame Andréanne Baribeau à titre de fonctionnaire désigné et ce, en conformité avec le règlement des permis et certificats numéro 485-U;

QUE le salaire de l'adjointe à la direction soit fixé à l'échelon 1, de la classe 3 de la Politique administrative et salariale 2017-2018-2019 du personnel cadre de la Ville de Carignan;

QUE l'augmentation dudit salaire se fera au 1er janvier de chaque année;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-141. sous réserve d'un transfert provenant du 01-233-12-000.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

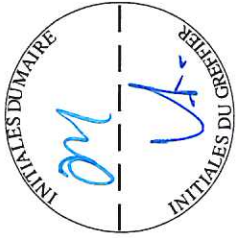
10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

18-11- 374

10.1 Modification - Politique de remboursement

CONSIDÉRANT la politique de remboursement de la Ville quant au remboursement d'une portion des frais de non-résidence pour la pratique de sports jugés majeurs comme le baseball mineur, la natation et le patinage artistique;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;



No de résolution
ou annotation

Hille de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE recommander la modification du point 1 de la politique de remboursement en vigueur afin d'ajouter le remboursement complet des frais de non-résidence du baseball mineur et du patinage artistique;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-447.

18-11-375

10.2 Demande de subvention - Association de Soccer Carignanoise

CONSIDÉRANT la demande de subvention de l'Association de Soccer Carignanoise pour la saison 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Association de Soccer Carignanoise une aide financière de 20 \$ par joueur à raison de 431 joueurs, pour une somme totale de 8 620 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-999.

18-11-376

10.3 Demande d'aide financière - La Corne d'abondance

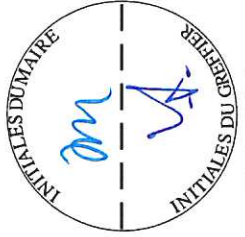
CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de La Corne d'abondance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à La Corne d'abondance, une aide financière d'un montant de 300 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-11-377

10.4 Demande d'aide financière - Ensemble Vocal Via Voce de Chambly

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly, une aide financière d'un montant de 100 \$ pour le concert du 17 novembre 2018;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-378

10.5 Demande de subvention - Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir - Couronne commémorative

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Légion Royale Canadienne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à la Légion Royale Canadienne, une aide financière d'un montant de 50 \$ pour l'acquisition d'une couronne commémorative pour la cérémonie du 11 novembre 2018;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

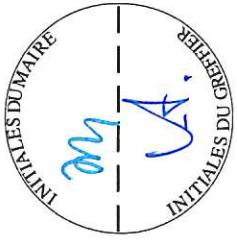
18-11-379

10.6 Demande de subvention - Association de ringuette Les Intrépides

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Association de ringuette Les Intrépides;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Association de ringuette Les Intrépides, une aide financière d'un montant de 200 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-380

10.7 Demande d'aide financière - Comédie musicale - École secondaire de Chambly

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'École secondaire de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'École secondaire de Chambly une aide financière d'un montant de 200 \$ pour la comédie musicale des élèves 2018-2019;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-381

10.8 Demande d'aide financière et permis de sollicitation pour du porte-à-porte - Aux Sources du Bassin de Chambly - Guignolée 2018

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière et de permis de sollicitation de l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly dans le cadre de sa guignolée annuelle 2018;

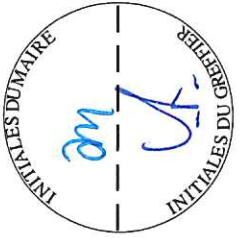
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'organisme Aux sources du Bassin de Chambly, une aide financière d'un montant de 300 \$;

D'AUTORISER la sollicitation de porte-à-porte pour la guignolée qui aura lieu le 24 novembre 2018;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s)



No de résolution
ou annotation

Mlle de Carignan

susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-382

10.9 Demande d'aide financière - Paniers de Noël - Chevaliers de Colomb, Conseil 6148 Révérend Léo Foster

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb, Conseil 6148 Révérend Léo Foster;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER aux Chevaliers de Colomb, Conseil 6148 Révérend Léo Foster, une aide financière d'un montant de 300 \$ pour la confection de paniers de Noël;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-383

10.10 Demande de subvention - Assisto.ca, répertoire de ressources

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme Assisto.ca, répertoire de ressources;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'organisme Assisto.ca, répertoire de ressources une aide financière d'un montant de 300 \$ pour les trois (3) prochaines années;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

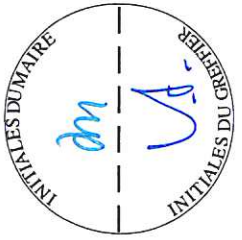
18-11-384

10.11 Demande d'aide financière - #EntrepreneurEs

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme #EntrepreneurEs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'ACCORDER à l'organisme #EntrepreneurEs, une aide financière d'un montant de 680 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-385

10.12 Demande d'aide financière - Étude de faisabilité d'un projet d'agrandissement - Aux Sources du Bassin de Chambly

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly, une aide financière d'un montant de 750 \$ afin de réaliser une étude de faisabilité en lien avec un projet d'agrandissement;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

18-11-386

10.13 Modification du programme de subvention des couches lavables

CONSIDÉRANT les préoccupations environnementales du conseil municipal;

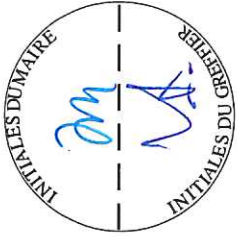
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ABROGER la résolution 09-03-109;

D'ACCORDER une subvention pour les familles avec enfant âgé de douze (12) mois et moins, soit 50 % du coût des couches lavables jusqu'à un montant maximal de 150 \$ par enfant, après présentation d'une preuve de naissance de l'enfant ainsi qu'une preuve d'achat (facture originale);

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.



No de résolution
ou annotation

18-11-387

10.14 Embauche - Surveillante étudiante pour l'année 2018-2019

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Marine Gauthier à titre de surveillante étudiante pour l'année 2018-2019;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-181.

11 RÉGLEMENTATION

18-11-388

11.1 Adoption - Règlement no 506-A

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 506-A concernant la gestion contractuelle, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

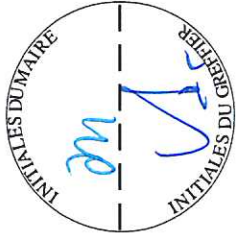
Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 506-A concernant la gestion contractuelle.

18-11-389

**11.2 Avis de motion et présentation de règlement -
Projet de règlement no 310-24**

Suite à la présentation du projet de règlement par le maire, la conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 310-24 modifiant le règlement no 310 et ses amendements établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-11-390

11.3 Avis de motion et présentation de règlement - Projet de règlement no 498-A

Suite à la présentation du projet de règlement le maire, la conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 498-A concernant la paix et le bon ordre dans les limites de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement 253 et ses amendements, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.

18-11-391

11.4 Avis de motion et présentation de règlement - Projet de règlement no 504-A

Suite à la présentation du projet de règlement par le maire, le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 504-A relatif à la rémunération des membres du Conseil et remplaçant le règlement no 373 et ses

amendements, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.

18-11-392

11.5 Avis de motion et présentation de règlement - Projet de règlement no 507-E

Suite à la présentation du projet de règlement par le maire, la conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 507-E autorisant l'acquisition des lots 6 228 648 à 6 228 655, décrétant une dépense de 3 221 000 \$ et un emprunt à long terme de 2 950 000 \$, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.

18-11-393

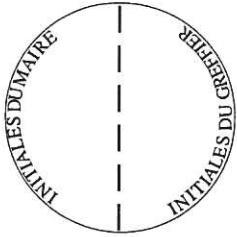
11.6 Avis de motion et présentation de règlement - Projet de règlement no 508-A

Suite à la présentation du projet de règlement par le maire, la conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 508-A concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.

18-11-394

11.7 Avis de motion et présentation de règlement - Projet de règlement no 509-A

Suite à la présentation du projet de règlement par le maire, le conseiller Daniel dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet que le règlement no 509-A relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

d'imposition excède 500 000 \$, sera présenté lors d'une prochaine assemblée du Conseil.

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

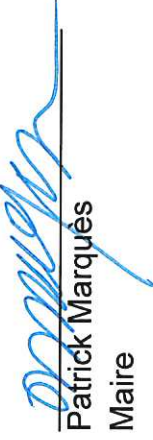
18-11-395

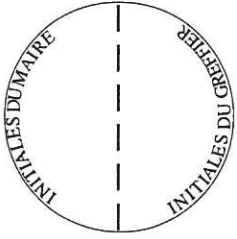
14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 22.


Vincent Tanguay
Directeur général


Patrick Marqués
Maire



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan